

2026

7ème SEMAINE CANTALIENNE U 17 DU 01 AOÛT AU 09 AOÛT

COMITE
DEPARTEMENTAL
CYCLISTE
DU CANTAL

1 AOÛT : REILHAC (ACV Aurillac) Départ : 16h15
3 AOÛT : ALLANCHE (VCP Saint Flour) Départ : 15h30
5 AOÛT : MARCOLES (VC Maurs) Départ : 14h15
7 AOÛT : MAURS (VC Maurs) Départ : 14h00
8 AOÛT : ST MAMET (VC Maurs) Départ : 14h30
9 AOÛT : LABESSERETTE (SC Aurillac) **FINALE** Départ : 14h00



7ème SEMAINE CANTALIENNE U17

Samedi 1 août : ACV Aurillac

1,5 km x 30 tours = 45 kms
Dossards 15h15 Départ 16h15
Grille 122/10

REILHAC



Lundi 3 août : V.C Pays de Saint Flour

1,2 kms x 40 tours = 50 kms
Dossards 14 h 00 – Départ 15 h 30
Grille 122/10

ALLANCHE



Mercredi 5 août : V.C Maurs

2.300 kms x 25 tours = 56 kms
Dossards : 13 h 00 – Départ : 14 h 15
Grille 122/10

MARCOLÈS



Vendredi 7 août : V.C Maurs

2.600 kms x 20 tours = 47 kms
Dossards 13 h 00 – Départ 14 h 00
Grille 122/10

MAURS



Samedi 8 août : V.C. Maurs

1.800 kms x 30 = 54 kms
Dossards 13 h 30 – Départ 14 h 30
Grille 122/10

ST MAMET LA SALVETAT



Dimanche 9 août : Sprinter Club Aurillac

1.900 kms x 25 tours = 47.5 kms
Dossards 13 h 00 – Départ 14 h 00
Grille 122/1

LABESSERETTE



RÉGLEMENT

PRESENTATION ET PARTICIPATION

Dans le cadre de la Semaine Cantalienne, le Comité Départemental de Cyclisme du Cantal organise un classement général individuel incluant les féminines, il n'y aura pas de classement général spécifique pour les féminines qui se disputera sur 6 épreuves désignées précédemment.

Ces épreuves sont ouvertes à tous les U17 dans l'année ainsi qu'aux féminines Open et Access

engagement sur place à 10 €.

CLASSEMENTS ET BARÈME DE POINTS

A l'issue des épreuves en circuit, des points seront attribués aux 20 premiers du classement :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
60	40	30	25	20	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Afin d'être classé au classement général, la seule participation obligatoire est la finale.

Le coureur qui totalisera le plus de points sera déclaré vainqueur de la semaine cantalienne. En cas d'ex-aequo, le vainqueur sera déclaré au vu des places de 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} etc. qu'il aura acquis lors des différentes épreuves de la Semaine Cantalienne. S'il y avait encore égalité, la place obtenue lors de la finale départagera les ex-aequo. Tout litige ou contestation sera tranché par le comité directeur du Comité du Cantal.

Tout coureur qui participe aux 4 épreuves se verra attribuer un bonus de 20 points.

PORT DU MAILLOT DE LEADER :

Un maillot de leader sera remis chaque jour au premier du classement général à l'arrivée de chaque épreuve.

Le leader du classement général de la Semaine Cantalienne devra accepter de revêtir le maillot le lendemain au départ de la nouvelle épreuve sous peine de non-participation au classement général.

POINTS PARTICULIERS DU REGLEMENT :

Tout coureur engagé régulièrement mais absent sans excuse, sera passible d'une pénalité pécuniaire.

DOTATION :

A chaque étape : **122 € / 10**

Au classement général : **259 € / 10**

Classement Cantalien au général : **150 € /5 en bons d'achat**

A chaque épreuve, le club organisateur aura la charge de remettre par chèque libellé au nom du club du coureur les dix prix (122€/10) aux coureurs classés

Quelques jours après la finale de la Semaine Cantalienne des U17, les prix du général seront adressés par le comité aux Présidents des clubs respectifs des coureurs classés au général, ainsi que les bons d'achat.

**ENGAGEMENTS
PAR INTERNET SUR LE SITE AURA**

Jour	Lieux	Clubs		Téléphone
Samedi 1 août	REILHAC	A.C.V. AURILLAC	Jérôme VALADOU 11, rue du Mont Mouchet 15000 - AURILLAC jeromevaladou@wanadoo.fr	06.86.61.77.21
Lundi 3 août	ALLANCHE	V.C.P. ST. FLOUR	Gilbert VEYROND 35 Impasse la Chaux Lot Camiols 15100 SAINT FLOUR gilbert.veyrond@orange.fr	06.63.21.80.05
Mercredi 5 août	MARCOLES	V.C. MAURS	Sylvain FRAUX 5 Lotissement des Charmilles 15600 QUEZAC sylvain.frauxsf@gmail.com	Roger Raffy 06.86.48.54.57
Vendredi 7 août	MAURS	V.C. MAURS	Sylvain FRAUX 5 Lotissement des Charmilles 15600 QUEZAC sylvain.frauxsf@gmail.com	Roger Raffy 06.86.48.54.57
Samedi 8 août	SAINT MAMET LA SALVETAT	V.C. MAURS	Sylvain FRAUX 5 Lotissement des Charmilles 15600 QUEZAC sylvain.frauxsf@gmail.com	Roger Raffy 06.86.48.54.57
Dimanche 9 août	LABESSERETTE	SPRINTER CLUB AURILLAC	Valérie KAMDEM KAMGAIN Maison des sports 130, avenue du Général Leclerc 15000 AURILLAC sprinterclubaurillac@gmail.com	06.85.87.07.58